

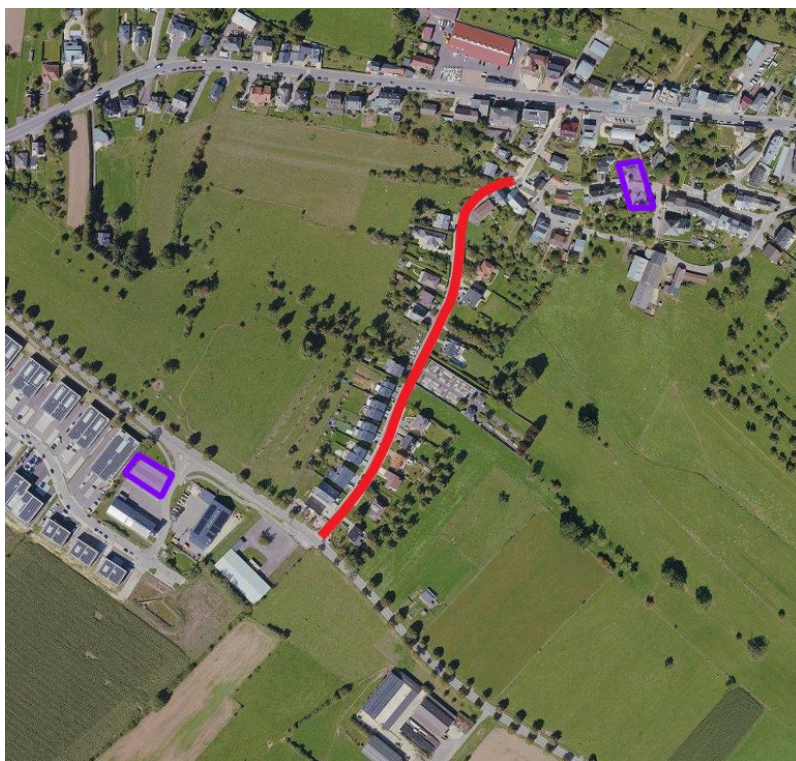
DIPPECH

AVIS

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Dippach tient à vous informer que la rue du Cimetière à Dippach est intégralement barrée à toute circulation jusqu'au croisement avec la rue Eckerbiert à partir du **lundi 21 octobre 2024 de 7h00 jusqu'au mardi 22 octobre 2024 à 18h00** pour la mise en place d'une couche d'accrochage et des travaux de raclage prévu le lundi et la mise en œuvre de la couche de roulement le mardi.

Pendant les travaux :

- Les personnes concernées sont invitées à stationner leur voiture à l'extérieur de cette zone car aucun accès n'est possible pendant les deux jours.
Des parkings (**en violet**) sont à votre disposition dont l'utilisation se fait à vos propres risques.
- La circulation dans la rue Eckerbiert se fera dans les deux sens.



Nous espérons pouvoir compter sur votre compréhension à l'égard de ce qui précède et nous vous en remercions très sincèrement dès à présent.



Schouweiler, le 14 octobre 2024

Le collège des bourgmestre et échevins,

La bourgmestre,
(s.) Manon BEI-ROLLER

L'échevin,
(s.) Luc EMERING

L'échevin,
(s.) Philippe MEYERS